

## AVIS D'OUVERTURE :

### CONCOURS NATIONAUX ET EXAMENS PROFESSIONNELS DES PERSONNELS D'ENCADREMENT, PERSONNELS DES BIBLIOTHEQUES, PERSONNELS ADMINISTRATIFS / SOCIAUX/ SANTE - SESSION 2021

#### PHASE UNIQUE D'INSCRIPTION :

En application des dispositions de la note de service du 5-10-2020 publiée au BO (NOR : MENH2026475N), **les candidats s'inscrivent par Internet du mardi 13 octobre 2020, à 12 heures, au jeudi 12 novembre 2020 à 17h00 heures, heure de Paris.**

▲ Examen professionnel d'**APAE** : inscription internet sur l'application Cyclades du **20 octobre 2020 à 12h00 au 19 novembre 2020 à 17h00**, heure de Paris.

▲ Concours Attaché d'Administration interne inscription : internet sur l'application Cyclades du **16 février 2021 à 12h00 au 16 mars 2021 à 17h00**, heure de Paris.

#### 1. Concours de recrutement ouverts :

- Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux (I.A-I.P.R.)
- Inspecteurs de l'éducation nationale
- Personnels de direction
- Médecins de l'éducation nationale – concours unique
- Conseillers techniques de service social (C.T.S.S. - concours interne)
- Bibliothécaires (concours externe et interne)
- Bibliothécaires (concours externe spécial, réservé aux titulaires d'un doctorat)
- Bibliothécaires assistants spécialisés de classe normale (concours externe et interne)
- Magasiniers principaux de 2<sup>ème</sup> classe (concours externe et interne)
- Conservateurs des bibliothèques (concours externe et interne)
- Conservateurs des bibliothèques (concours externe spécial, réservé aux titulaires d'un doctorat)

#### 2. Examens professionnels ouverts pour l'avancement au grade :

- Attaché principal d'administration (A.P.A.E.)
- Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (S.A.E.N.E.S.) de classe supérieure

- Secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (S.A.E.N.E.S.) de classe exceptionnelle
- Bibliothécaires assistants spécialisés de classe supérieure
- Bibliothécaires assistants spécialisés de classe exceptionnelle
- Bibliothécaires hors classe

**MODALITES D'INSCRIPTION : INTERNET**

<https://www.education.gouv.fr/les-concours-des-personnels-d-encadrement-9947>  
**(personnels d'encadrement)**

<https://www.education.gouv.fr/concours-administratifs-sociaux-et-de-sante-7373>

*(Personnels administratifs, sociaux et de santé et examens professionnels)*

*☛ Attention, l'inscription aux examens professionnels d'APAE, de SAENES classe supérieure et exceptionnelle se fera sur l'application CYCLADES*

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24793/recrutements-de-personnels-des-bibliotheques.html>  
**(Personnels des bibliothèques)**

Tous renseignements complémentaires peuvent être demandés au :

**Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand,  
Division des Examens et Concours,  
Bureau des Concours Administratifs  
Tél : 04.73.99.34.48 / 04.73.99.31.02 / 04.73.99.34.47**

Les conditions d'accès aux différents concours ou examens professionnels sont consultables à la rubrique « Guide concours » :

- du ministère de l'éducation nationale : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), rubrique : concours, emplois et carrières,
- du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr); rubrique : Ressources humaines puis concours, emplois et carrières.

**Remarque :**

*L'inscription à un concours est un acte personnel. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.*

**Avant de procéder à leur inscription, les candidats doivent vérifier qu'ils remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique et toutes les conditions requises par la réglementation des concours/examens professionnels choisis.**

*L'attention des candidats est tout particulièrement appelée sur la nécessité de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.*